

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 8 mars 2024

Fermeture de deux établissements de restauration rapide à Gray.

Afin de protéger les consommateurs, les services de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Saône (DDETSPP) ont réalisé une opération de contrôles ciblés d'établissements de restauration rapide sur la commune de Gray.

Les inspecteurs ont constaté de nombreux et graves manquements tant au niveau de l'hygiène des locaux qu'aux conditions sanitaires de préparation des denrées dans deux restaurants : « Allo Pizza » et Géant de Gray ». Ces non-conformités aux normes sanitaires font courir un risque sanitaire aux consommateurs qui fréquentent ces établissements.

Afin de prévenir tout risque de toxi-infection alimentaire, Romain Royet, préfet de la Haute-Saône, a ordonné la fermeture administrative de ces établissements. Chaque exploitant doit mettre en œuvre des mesures correctives pour rendre conformes les conditions d'équipement et de fonctionnement de son établissement.

Tout au long de l'année, les services de la DDETSPP veillent au quotidien à la loyauté et la qualité sanitaire de notre alimentation.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr







